Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213500374-20260305-DCM20260503031-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREAL-SOUS-MONTFORT

Nombre de membres	
Afférents	29
Présents	25
Votants	27

L'an deux mil vingt-six, le 5 mars 2026 à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bréal-sous-Montfort dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard ETHORÉ, Maire,

Présents : Bernard ETHORÉ, Audrey GRUEL, Roland HERCOUËT, Sylvie LEROY, Gérard BÉRRÉE, Stéphanie DUMAND, Dominique BOISSEL, Catherine ROBIN, Bruno BOURGEOIS, Odette GUILLARD, Daniel GUERARD, Chantal PERSAIS, Joël TARDIF, Sophie RICHARD, Valérie BÉRRÉE, Anne BRIONNE, Pascal MOISAN, Julien CHARON, Anaïs ANGÉ, Sophie CHAPRON, Nicola VERON GRUAU, Guewen GET, Thérèse POIRIER, Julien BOIVIN, Jean-Yves GOUILLET

Excusés ayant donné procuration : Thierry BERTRAND à Pascal MOISAN, Véronique DUTAY à Odette GUILLARD

Absents : Vanessa BEAUJOUAN, Frédéric PAULY

A été nommée secrétaire : Joël TARDIF

2026-0503-031 – Aménagement – cadre de vie : mise à disposition d'une parcelle communale pour l'installation de stationnement vélo sur la Commune de Bréal sous Montfort

Vu les dispositions du Code général des collectivités territoriales
Vu les statuts de Brocéliande Communauté
Vu la délibération du conseil communautaire n°2020-130 en date du 14 décembre 2020 actant la prise de compétence mobilité par Brocéliande Communauté
Vu la délibération du conseil communautaire n°2024-088 en date du 23 septembre 2024 adoptant le plan de mobilité simplifié de Brocéliande Communauté
Vu la délibération du conseil communautaire n°2026-013 en date du 21 janvier 2026 adoptant le schéma directeur cyclable de Brocéliande Communauté

Le schéma directeur cyclable de Brocéliande Communauté, adopté en conseil communautaire le 21 janvier 2026 prévoit la mise en place de services vélo sur le territoire. Dans ce cadre, des équipements de stationnement vélo seront installés sur le territoire en 2026 sous plusieurs formes : des arceaux vélo pour du stationnement courte durée et des box vélos sécurisés pour du stationnement de plus longue durée notamment à proximité des arrêts de transports en commun ou des aires de covoiturage.

À ce titre, il est prévu l'installation de 4 box vélos sur la commune de Bréal-sous-Montfort, devant le centre culturel. L'objectif est de favoriser le stationnement vélo longue durée à cet endroit situé à proximité d'un arrêt BreizhGo de la ligne 501.

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213500374-20260305-DCM20260503031-DE

Brocéliande Communauté, compétente en matière de mobilité, assurera l'installation, l'entretien et la gestion de ces équipements. Cela nécessite une mise à disposition du foncier communal concerné pendant la durée des travaux, d'installation mais également pendant toute la période au cours de laquelle Brocéliande communauté assurera l'entretien et la gestion des box vélos. Cette mise à disposition se matérialise par la signature d'un procès-verbal de mise à disposition entre la commune de Bréal-sous-Montfort et Brocéliande Communauté (voir annexe).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Valide la mise à disposition de l'emprise de la parcelle communale N° AT 170 à Brocéliande Communauté pour la durée des travaux d'installation des box vélos ainsi que pour toute la durée nécessaire à leur entretien et à leur gestion ;
- Autorise Monsieur le Président à signer les PV de mise à disposition annexé ainsi que tout autre document nécessaire à la bonne exécution de ce dossier.

Résultat du vote : Pour : 27 – Contre : 0 – Abstention : 0

Le Maire
Bernard ETHORÉ

Le Secrétaire de séance,
Joël TARDIF